GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE 2030 | concours d'innovation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19/09/2024

FRANCE 2030 : 2 LAUREATS 2023/2024 DES CONCOURS D'INNOVATION DE L'ETAT EN CENTRE VAL DE LOIRE : DECOUVREZ LES !

Se projeter, inventer demain, préparer l'avenir des générations futures font désormais partie de l'ADN de la France. Avec France 2030, l'État mobilise toutes les forces vives françaises afin de poursuivre et accélérer les efforts entrepris depuis plusieurs années pour décarboner notre industrie, transformer notre économie et retrouver notre souveraineté dans différents domaines stratégiques. Avec les Concours d'innovation, France 2030 soutient des innovateurs à différents stades de leur développement. Le jeudi 19 septembre, lors d'une cérémonie de remise des prix des lauréats placée sous le signe de l'accélération en faveur de la souveraineté de la France, le Gouvernement a félicité et mis à l'honneur les 177 lauréats de l'édition 2023-2024 des Concours d'innovation, tous volets confondus. Parmi ces lauréats, 2 sont implantés en Centre Val de Loire. A cette occasion, il a été rappelé que la vague 14 du Concours i-Nov est ouverte jusqu'au 1er octobre 2024.

L'ETAT AUX COTÉS DES INNOVATEURS FRANÇAIS GRACE AUX CONCOURS D'INNOVATION DE L'ÉTAT

Face aux crises contemporaines, qu'elles soient écologiques, énergétiques, sociales ou démographiques, face aux forts enjeux d'attractivité et de souveraineté dans une économie mondialisée qui évolue très vite, l'innovation, la recherche, l'industrialisation et la formation sont des réponses pertinentes et doivent plus que jamais être soutenues par l'Etat.

Dans un contexte économique particulièrement contraint, les entrepreneurs français font plus que jamais la preuve de dynamisme et de résilience. Innovants et déterminés, ils continuent d'innover afin d'accélérer le développement économique en répondant aux défis sociétaux auxquels il faut faire face (écologiques, énergétiques, sociaux, humains). L'État s'est donné pour priorité de faire de la France un pays leader en matière de création et de développement d'entreprises innovantes, à fort contenu technologique, et favorisant les transitions écologique, énergétique ou alimentaire, ainsi que la décarbonation de notre économie. Pour favoriser l'émergence de grands champions français à l'international et encourager l'esprit d'entreprendre dans la deeptech, les Concours d'innovation de l'État récompensent depuis 1999 les chercheurs et entrepreneurs sur tout le territoire.

ÊTRE AUX COTES DES ACTEURS A CHAQUE ETAPE DE L'AVENTURE ENTREPRENEURIALE

Le soutien de l'Etat, à travers France 2030 est un facteur déterminant pour les filières industrielles stratégiques, souveraines et soutenables. C'est également la marque d'un fort engagement auprès des entreprises via des financements, une labellisation reconnue et une communication renforcée.

Hydrogène décarboné, agroalimentaire, santé, mobilités, matériaux de construction et villes durables, métaux critiques ou encore technologies numériques, les Concours d'innovation, financés par l'État via France 2030 et opérés par Bpifrance en collaboration avec l'ADEME, sont un dispositif pérenne aux méthodes éprouvées, qui **a déjà récompensé 4746 lauréats** depuis 1999. Ils soutiennent des projets innovants à différents stades d'innovation, portés par des entrepreneurs en devenir, des start-up et des PME et favorisent l'émergence d'entreprises leaders dans leurs domaines, pouvant prétendre à une envergure mondiale.

Retrouvez tous les projets lauréats ici

Le Concours d'innovation se décline en 3 volets complémentaires :

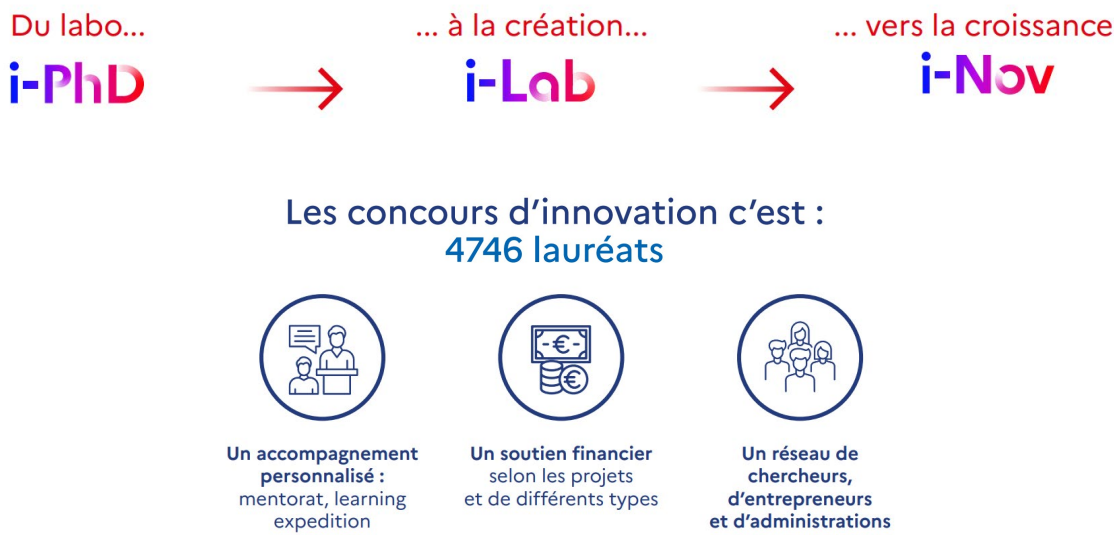

La vague 14 du volet i-Nov des Concours d'innovation de l'Etat ouverture jusqu'au 1er octobre

Le volet i-Nov cofinance des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts totaux se situent entre 1 million d'euro et 5 millions d'euros, et dont la durée est comprise entre 12 et 36 mois. Pour cette nouvelle édition, 4 thématiques sont définies :

- Énergies, ressources et milieux naturels ;
- Transports, mobilités, villes et bâtiments durables ;
- Santé
- Numérique

Le périmètre et les orientations retenues pour chacune des thématiques sont détaillées dans le cahier des charges.

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 01 octobre 2024
à 12h00 (midi, heure de Paris)

Toutes les informations disponibles sur le site de Bpifrance : https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-concours-dinnovation-i-nov

2 LAURÉATS POUR LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

I-PHD

ADELINE CEZARD | PROJET SACHA (SOLUTIONS INNOVANTES CIBLANT L'INFECTION GRIPPALE)

I-NOV VAGUE 12

LA COMPAGNIE DES MOBILITES

UNE CEREMONIE SOUS LE SIGNE DE L'ACCELERATION : **177 LAUREATS**

Le volet i-PhD a été lancé en 2019 par le Gouvernement en partenariat avec Bpifrance, et s'adresse aux jeunes chercheurs. Il vise à valoriser leurs travaux pour créer ou co-créer des startups en rupture technologique, en lien avec les structures de transfert de technologie, les incubateurs de la recherche publique et les laboratoires de recherche publique. 36 projets sont cette année lauréats du concours d'innovation volet i-PhD, dont 10 Grands Prix. Outre la visibilité offerte par les Concours d'innovation, chaque lauréat bénéficiera d'un programme d'accompagnement lui permettant d'accélérer son projet (comprenant coaching individuels et collectifs, tables-rondes thématiques, rencontres avec des alumni des concours innovation, temps forts immersifs à la découverte de l'écosystème deep tech, etc.).

Pour en savoir plus sur le concours et découvrir les lauréats i-PhD,
consultez le palmarès des lauréats i-PhD 2024

Le volet i-Lab du concours valorise quant à lui les résultats de la recherche publique à travers la création d'entreprises de technologies innovantes. Opéré par Bpifrance, il finance les meilleurs projets de recherche et de développement pour la finalisation du produit, procédé ou service technologique innovant, grâce à une aide financière importante (jusqu'à 600 K€ par projet, pour un budget de 28 M€ au total) et un accompagnement adapté. En 25 ans d'existence, i-Lab est devenu un point de passage privilégié pour les porteurs de projets innovants et un label de qualité unanimement reconnu par les investisseurs deep tech. Pour l'édition 2024, le jury d'experts a distingué 74 lauréats, parmi les 440 candidatures, dont 10 Grands Prix avec une attention supplémentaire pour les projets présentant un fort impact en matière de développement durable et de retombées sociétales.

Pour en savoir plus sur le concours et découvrir les lauréats i-Lab,
consultez le palmarès des lauréats i-Lab 2024

Le volet i-Nov soutient des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française portés par des start-ups et des PME, afin de favoriser l'émergence d'entreprises leaders pouvant prétendre à une envergure mondiale. Il permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation, dont les coûts totaux se situent entre 1 et 5 millions d'euros, et de contribuer à l'accélération du développement et de la mise sur le marché de solutions innovantes, à fort contenu technologique. Opéré par Bpifrance en collaboration avec l'ADEME, ce concours mobilise jusqu'à 80 M€ par an de France 2030 autour de thématiques comme la révolution numérique, la transition écologique et énergétique, la santé, etc. Au total, pour les vagues 11 et 12 du concours, 67 lauréats ont été distingués pour un montant total de 69,6 M€.

Pour en savoir plus sur le concours et découvrir les lauréats i-Nov,
consulter le palmarès des lauréats i-Nov Vague 11 et i-Nov Vague 12

Contacts presse :

Secrétariat général pour l'investissement :
presse.sgpi@pm.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique : presse.dge@finances.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : presse@ecologie.gouv.fr

Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités :
sec.presse.sp@sante.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :
presse-mesr@recherche.gouv.fr

Bpifrance : presse@bpifrance.fr

ADEME : ademepresse@havas.com

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement :** pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

A propos de Bpifrance
Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.
Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis. www.bpifrance.fr @Bpifrancepresse

A propos de l'ADEME
À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols… - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
www.ademe.fr @ademe